

# LES DICTIONNAIRES GÉNÉRAUX MONOLINGUES, UNE VOIE ROYALE POUR LES TECHNOLECTES

Jean-Claude Boulanger\*

*RÉSUMÉ: L'article étudie la question de l'aménagement des termes scientifiques et techniques dans les dictionnaires généraux monolingues du français. Dans la première partie, l'auteur compare brièvement la lexicographie. Il définit ensuite la terminologie. Dans la deuxième partie, il discute du statut des vocables technocraux dans le DGM. Il interroge d'abord les textes prédictionnaires (introductions, listes d'abréviations, etc.) afin de voir qu'elles sont les attitudes des lexicographes à l'égard des termes, quels discours y sont associés. Puis, il scrute les articles eux-mêmes, ru-*

*brique par rubrique, les types d'entrées et de sous entrées, les marques de domaine, les définitions, les systèmes de renvois analogiques. Enfin, une attention particulière est prêtée aux données encyclopédiques, notamment aux illustrations (iconos-structure). La conclusion porte sur une comparaison entre les mots de la langue générale et les termes de LSP dans la perspective de la mise à jour des dictionnaires.*

*UNITERMES: dictionnaires; langues de spécialité (LSP); mot; terme; technolecte*

## 1. LES MOTS ET LES TERMES<sup>1</sup>

La terminologie et la terminographie sont souvent comparées ou opposées à la lexico-

graphie et à la lexicographie. Parfois même, on a tendance à les confondre, à les fusionner parce que l'on n'est pas convaincu qu'il existe une véritable dichotomie entre elles étant donné que

\* Université Laval, Québec, Canada.

<sup>1</sup> Ce texte reprend le contenu intégral d'une conférence prononcée à la Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas de l'Universidade de São Paulo le 2 mai 1995 et à la Faculdade de Ciências e Letras de l'Universidade Estadual Paulista (Campus de Araraquara) le 4 mai 1995. Le titre de la conférence était *Os tecnoletos nos dicionários gerais monolíngües*. Un article traitant du même sujet et intitulé *L'aménagement du lexique spécialisé dans le dictionnaire de langue. Du prélexicographique au microstructurel* est déjà paru dans Boulanger 1994a.

leur objet est similaire: l'étude des unités lexicales et leur mise en cage dans des dictionnaires. Il arrive très fréquemment que les linguistes généralistes subordonnent les langues de spécialité (LSP) à la langue générale (LG) en stipulant que la terminologie ne forme qu'une simple composante de la lexicologie/-graphie. "La terminologie, en tant que collection de termes particuliers à un domaine d'activité, constitue un aspect de la lexicographie" (Guilbert 1977: V-1). Pourtant, si elles sont rassemblées autour d'un point commun, il reste que toutes ces disciplines ont chacune leurs spécificités. Au plan fonctionnel, les objectifs de la lexicologie/-graphie et ceux de la terminologie/-graphie diffèrent sous plusieurs angles. L'une de ces distinctions est notée par Riggs: "Lexicography has the primary aim of helping readers interpret texts, whereas terminology aims to help writers produce texts" (1989: 90). Aux fins de cette contribution, on conviendra que la terminologie et la terminographie renvoient aux discours thématiques sur les savoirs d'experts – plus souvent désignés à l'aide des appellations *LSP* ou *technolectes* – tandis que la lexicologie et la lexicographie ressortissent à la langue générale. Dans le premier cas, il sera question des **termes**, dans le second, des **mots**. L'ensemble des mots et l'ensemble des termes s'associent pour fédérer le lexique total d'une langue (voir le tableau 1).

Il est utile également de rappeler qu'au cours de son activité consignée, le lexicographe traite des unités lexicales pour lesquelles il dessine un profil linguistique relativement exhaustif sous la forme d'une série d'énoncés insérés dans des rubriques qui modèlent la microstructure d'un dictionnaire: graphie(s), prononciation, catégorie lexico-grammaticale, étymologie, datation, sens, relations morphosémantiques, labellisations (technolectales, sociales, temporelles...),

etc. Dans ce type de dictionnaire, les auteurs ne proposent "qu'une certaine information sur la langue elle-même, jusque dans les définitions des termes scientifiques et techniques considérés comme intégrés à un lexique commun" (Guilbert 1977: V-4). Par opposition, le terminographe explicite des concepts qu'il range en relation les uns avec les autres et auxquels sont rattachées des dénominations. Les rubriques d'une microstructure terminographique sont très réduites et centrées sur le signifié du terme – la fameuse notion – qui, en tant qu'entrée, "est un signe de renvoi à la réalité désignée" (Guilbert 1977: V-4). Dès le départ, le lexicographe travaille sur un lexique ouvert, infini, qu'il ramène à un circuit limité, la nomenclature, tandis que le spécialiste des terminologies oeuvre en structure close dès l'origine: il doit répertorier l'ensemble du vocabulaire d'un seul secteur de la connaissance (nomenclature fermée), à l'exclusion de tout autre. En lexicographie, les définitions ne se répondent pas nécessairement les unes les autres, à l'exception des familles morphologiques pour lesquelles la définition relationnelle est privilégiée. En terminologie, les énoncés définitionnels sont tous ordonnés suivant un plan de classement – dit *réseau notionnel* – lui-même élaboré à partir de ce qu'il est convenu de dénommer *arbre de domaine*. C'est pour cette raison que l'on enseigne traditionnellement que la lexicographie procède de la démarche sémasiologique alors que l'onomasiologie caractérise la terminographie (voir Riggs 1989: 89).

Ces dichotomies pratiques et fonctionnelles étant posées, il faut admettre que du point de vue scientifique les compartimentations n'ont pour finalité que de faciliter les analyses et de favoriser des classements. Dans la réalité discursive, il n'est guère aisé de séparer les deux blocs, car les frontières entre l'un et l'autre sont

loin d'être étanches. Au contraire, les interactions sont constantes et les influences réciproques. Un nombre considérable de mots sont métamorphosés en termes lorsqu'ils acquièrent des emplois inédits ou imprévisibles et qu'ils rejoignent les contingents lexicaux spécialisés. Des mots comme *charme*, *étrangeté*, *couleur*, *cimetière*, *frileux*, *appeler*, *sauvegarder* se sont enrichis d'un sémantisme professionnel qui les a rendus opérationnels en physique des particules pour les trois premiers, dans le domaine des déchets atomiques pour le quatrième, tandis que *frileux* s'est greffé au vocabulaire boursier et que les deux derniers font escale en informatique. En métalangage des LSP, on dit que ces mots se sont *terminologisés* parce que la nature de leur nouveau sémantisme leur donne un statut dans un domaine particulier de la connaissance. En revanche, des termes peuvent dériver vers la langue générale où leur usage se banalisera: par exemple *interface*, *bonus*, *taxer*, *aseptisé*, *fusible*, qui ont acquis des sens courants métaphoriques ou figurés à partir de leur secteur d'origine: l'informatique, les assurances, les impôts, la médecine, l'électricité.

S'il paraît évident de rapprocher la physique des quanta ou la cybernétique des domaines de la connaissance hyperspécialisée et dont le vocabulaire est si démarqué qu'il est facilement identifiable au vaste champ des LSP, s'il est manifeste de rattacher le vocabulaire des sentiments à la langue commune, il existe des sphères du savoir qui chevauchent les terminologies et la langue usuelle. Il en va ainsi des domaines comme ceux du vêtement, de l'alimentation, de la culture (cinéma, littérature, arts visuels, etc.) et des sports qui forment aussi des sous-systèmes spécialisés de la langue. Pourtant, une partie de leur vocabulaire est diffusée dans l'usage qui ne relève pas des

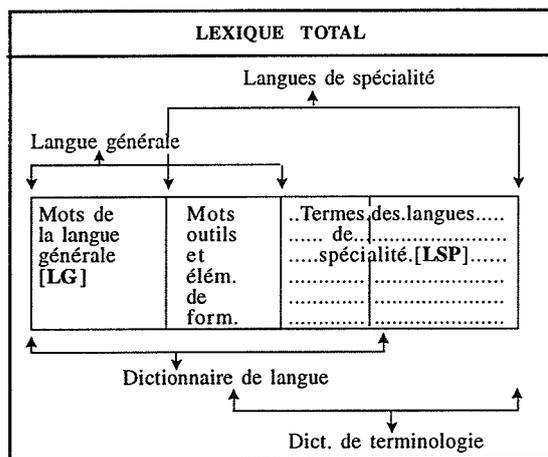
niveaux d'emploi socioprofessionnels. Au surplus, des vocabulaires établis ou récents réservés au départ à l'apanage des experts sortent rapidement du cercle étroit de la spécialisation pour s'enraciner, en tout ou en partie, dans la langue quotidienne. Le public n'ignore plus les termes de l'informatique comme *logiciel*, *puce*, *mémoire vive*, *disque rigide*, *disque laser*, *disque optique compact*, *(macro)instruction*, *CDRom*. Aujourd'hui, il semblerait presque aberrant de rappeler leur provenance et leur caractère professionnels. Les lexicographes doivent absolument récupérer ces vocables et les traiter dans les dictionnaires généraux monolingues (DGM) ou dictionnaires de langue (DL), car ils relèvent de la cohorte de connaissances et d'échanges spécialisés qui rejoignent maintenant le grand public.

## 2. LA TERMINOLOGIE

Pour les besoins de cette contribution, le terme *terminologie*, s'entendra de l'ensemble des termes techniques, scientifiques ou autrement spécialisés qui singularisent une sphère d'activité définie du savoir humain à une époque donnée, étant entendu qu'une terminologie fonctionnelle est forcément captive d'une synchronie assez étroite. En corollaire, on posera que tout champ du savoir est doté d'un vocabulaire le particularisant et que ces ensembles peuvent être l'objet d'une description dictionnaire. Pour mémoire, il faut rappeler le caractère polysémique de l'unité *terminologie*. Outre l'acception signalée ci-dessus, elle désigne l'étude théorique des LSP, un type particulier de dictionnaire spécialisé, l'ensemble des termes ou mots employés par une personne enfin, un ensemble d'activités pratiques relatives aux méthodes de collecte et de traitement des uni-

tés lexicales spécialisées – dénommé aussi *terminographie*. "L'apparition de la polysémie au sein même de la terminologie ne fait que traduire la poussée créatrice représentée par l'évolution de la science et de la technique" (Guilbert 1977: V-3). Dans l'optique définie en premier lieu, il est bien clair que les terminologies ne constituent pas un ou des lexiques détachés de l'ensemble de la langue. Elles forment un catalogue de sous-ensembles qui participent à un seul système global, comme le fait voir le tableau suivant:

TABLEAU 1



Selon cette conception ou répartition, on statuera que dans un système linguistique, il y a moins de mots que de termes. Dans le tableau, la zone commune aux LSP et à la LG est occupée par les mots outils, les mots grammaticaux, les éléments de formation, etc. Les dictionnaires usuels répercutent cette vision du lexique global puisqu'ils consignent toutes les catégories de "mots". En théorie, le programme du lexicographe l'astreint à ne délaissier aucun mot courant comme *beauté, bien, enfant, travail*, tout comme il ne peut négliger volontairement les mots outils *à, de, pour, tout*. Quant à

l'intégration des éléments morphologiques, la politique varie considérablement d'un dictionnaire à l'autre. En situation concrète, on se heurte cependant à l'impossible description exhaustive du lexique en raison même du caractère foncièrement ouvert du vocabulaire, de sa mouvance permanente et de la physionomie des "mots appelés à configurer une nomenclature" (voir Rey-Debove 1971: 86-110 et Boulanger 1995). Lorsqu'il est placé devant la masse des LSP, le rédacteur doit procéder à une double sélection très rigoureuse dans l'ensemble des sous-lexiques technolectaux. Il doit d'abord identifier les domaines incontournables – c'est ce qu'indiquent les lignes pointillées horizontales dans le tableau; elles partagent les différentes LSP: LSP<sup>1</sup>, LSP<sup>2</sup>, LSP<sup>3</sup>, LSP<sup>n</sup>. Il doit ensuite convoquer les unités indispensables pour chaque secteur thématique et ne retenir que celles qui répondent à son programme – c'est ce que dénote le trait vertical interrompu qui, dans le tableau, coupe les zones de LSP. Le programme même du DGM interdit au dictionnariste un traitement exhaustif et systématique des terminologies qu'il souhaite intégrer (voir Rey-Debove 1971: 94 et Callebaut 1983: 41-43). Il n'est donc "ni réalisable ni même souhaitable de répertorier les dizaines de milliers de termes techniques ou scientifiques des vocabulaires thématiques" (Callebaut 1983: 36). Rares seront donc les terminologies complètes enregistrées dans un DL. Ce qui est lexicographié n'est pas soumis à un traitement basé sur une démarche onomasiologique, modalité tout à fait obligatoire en terminographie. Le DGM recourt à la description purement sémasiologique même lorsqu'il décrit des vocabulaires référentiels, quoique à l'heure actuelle, on puisse nuancer quelque peu cette observation. À l'opposé, le dictionnaire terminologique laisse en rade la panoplie des mots grammaticaux et

les éléments de formation, car ces unités ne représentent pas des notions hiérarchisables. Si elles ont leur utilité au plan du fonctionnement morphosyntaxique, elles n'ont guère d'impact en tant que membres d'une structuration conceptuelle renvoyant à des objets concrets ou abstraits de l'univers. Partout, toujours, tout est affaire de choix, d'aménagement suivant un procédé d'inclusion ou d'exclusion.

Le rôle polyvalent du répertoire d'unités lexicales, qui scrute à la fois la langue commune et certains usages terminologiques, échappe à bien des consultants tant l'amalgame paraît parfait. Un simple regard sur l'histoire de la lexicographie montre bien que les dictionnaires compilent et décrivent des termes depuis des siècles. Il n'a pas fallu attendre la stabilisation et le développement de la terminologie comme discipline autonome au sein de la linguistique pour puiser au réservoir des technoclectes et pour les aménager lexicographiquement. Les plus anciens dictionnaires du français cataloguent une foule de termes. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, Robert Estienne consacre des articles aux termes de justice et de droit. Dans la deuxième édition de son dictionnaire (1549), il tient compte des recommandations de l'Édit de Villers-Cotterêts (1539), l'une des premières lois linguistiques, qui oblige les tribunaux à rendre la justice en français, et il y aménage les terminologies idoines. Jean Nicot, Pierre-César Richelet, Antoine Furetière, Thomas Corneille, l'Académie française, Émile Littré, Pierre Larousse et tous leurs successeurs procèdent de même au cours des grandes époques subséquentes. Mais avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, aucune codification réelle n'existe; le phénomène est bien amorcé – Estienne, Nicot – mais il demeure fragmentaire, non programmatique (voir Rey 1990c: 18-23). Richelet fut le premier à greffer régulièrement un indicatif de domaine aux termes et emplois

spéciaux, mais c'est à Furetière qu'on doit "un début de systématisation d'emploi" (Quemada 1967: 306). Mais ce n'est que depuis Littré que la lexicographie générale est entrée dans l'ère de la démocratisation des savoirs et qu'elle cherche à en faire connaître plus largement les éléments les plus méritants (voir Mazière 1981 et Rey 1990b). Il y a donc plusieurs siècles que les LSP font corps avec la LG dans les macrostructures des DL et qu'elle sont méthodologiquement codifiées dans la microstructure. Même si, en apparence, les DGM "n'offrent pas de contenu explicitement terminologique, [ils] fournissent à la terminologie le tissu nourricier qui lui permet d'être utilisée, employée dans le discours oral et écrit, de ne pas demeurer à l'état fictif et abstrait de listes" (Rey 1985: 5). À cela s'additionne une série d'objectifs et de dispositifs à but pédagogique et/ou didactique, une perspective normative y étant filigranée. Le dictionnaire doit conserver et protéger sa fonction d'instrument institutionnel lexical étant donné qu'il est porteur de norme et de pédagogie.

*quantum* "Phys. [...] Valeur discrète à laquelle correspond une manifestation d'énergie." (PR 1990)

"PHYS. Discontinuité élémentaire d'une grandeur quantifiée (en particulier de l'énergie)." (PLI 1990)

### 3. AVENTURE DANS LE DICTIONNAIRE

#### 3.1 Les points de repère prélexicographiques

3.1.1. Le premier indice de la présence des terminologies dans les DGM est sans contredit

le discours que tient le lexicographe sur la nomenclature et sur son traitement. Dans le **PR 1990**, il est stipulé: "On trouvera ici tous les termes courants du français contemporain et *les très nombreux mots techniques, scientifiques ou spéciaux* indispensables à l'expression de la pensée moderne" (Rey 1990a: X) – c'est moi qui souligne. La justification de ce choix repose sur le fait que les unités technolèctales "ont pris une importance nouvelle du fait de la diffusion sociale des connaissances" (Rey 1990a: X). Les responsables rédacteurs constatent que la langue générale est de plus en plus colorée par les métaphores techniques dont le nombre augmente sans cesse sous l'influence envahissante des nouveautés conceptuelles. Les opinions exprimées par Alain Rey prévalent pour toutes les entreprises lexicographiques et pour tous les sous-types de dictionnaires de langue. Dans la refonte du **PLI 1989**, il est précisé que: "La nomenclature de la partie langue a été considérablement enrichie. La nature des ajouts ressortit à des domaines très divers. [...] Fidèle à sa tradition encyclopédique, le *Petit Larousse 1989* a intégré, au premier chef, *de nombreux termes spécifiques des sciences et des techniques d'aujourd'hui*, notamment en médecine, informatique, biologie, sciences de l'ingénieur" (p. 5) – c'est moi qui souligne. Par la suite, ce leitmotiv est demeuré gravé dans chacune des mises à jour annuelles de cet "alphabétique" populaire.

3.1.2. Pour le lecteur, le signe le plus immédiatement sensible de l'omniprésence des terminologies dans les dictionnaires est manifestement repérable dans la liste des abréviations. Celles-ci servent à marquer l'usage socioprofessionnel du terme, son appartenance à un niveau de langue particulier, correspondant

à l'une ou l'autre des LSP. "Il ne faut jamais oublier que ces abréviations ne concernent que l'usage linguistique, et qu'elles ne doivent pas figurer devant un mot courant, même si ce mot désigne un objet scientifique" (Rey 1990a: XVII). Il faut comprendre par là que des formes comme *cyclotron, productique, puce* ont rejoint le français de tout le monde, qu'elles ne sont plus réservées aux communications scientifiques ou techniques. Qu'elles soient bien ou mal comprises, elles s'emploient dans les circonstances quotidiennes du discours habituel. Somme toute, elles ont été versées dans le réservoir normatif de la langue générale.

Un rapide décompte des abréviations relatives aux descripteurs de domaines du **PR** et commençant par la lettre *c* montre bien que de très nombreuses sphères de la connaissance sont prises en considération par les dictionnaires, avec comme corollaire que le volume d'unités terminologiques est relativement élevé dans un DGM (voir Mazière 1981: 81-85 et Boulanger/L'Homme 1991). Rey-Debove soutient que dans "un dictionnaire synchronique, c'est essentiellement le lexique thématique qui détermine la longueur de la nomenclature" (1971: 94). Le lexique général est réputé plus stable. Sur les 39 abréviations de toutes sortes figurant dans la tranche témoin, 22 sont en prise directe sur les technolèctes. Elles illustrent l'admirable diversité des lexiques spécialisés. Parmi ces 22 domaines, une dizaine sont plutôt étanches et réservés aux experts (ex.: chimie, cristallographie, cybernétique) tandis que d'autres ont de nettes incidences sur la vie quotidienne (ex.: charcuterie, cinéma, cuisine). La liste des descripteurs préfigure un début de structuration arborescente pour deux domaines, la chimie et la chirurgie, ce qui raffine l'étiquetage technolèctal et atteste encore plus la poussée des vocabulaires thématiques dans les DGM.

Tableau 2

| Descripteurs du PR 1990 (lettre C) |                                |
|------------------------------------|--------------------------------|
| caractériologie                    | chorégraphie                   |
| cartes                             | chrétien (liturgie chrétienne) |
| catholique / catholicisme          | cinéma                         |
| charcuterie                        | civil (droit civil)            |
| charpenterie                       | commerce                       |
| chasse                             | comptabilité                   |
| chemin de fer                      | cordonnerie                    |
| chimie                             | couture                        |
| chimie organique                   | cristallographie               |
| chirurgie                          | cuisine                        |
| chirurgie dentaire                 | cybernétique                   |

3.1.3. Une autre trace très apparente de la présence des LSP dans les DGM est certainement l'illustration. Celle-ci fait partie de la troisième structure grammaticale des dictionnaires: l'iconostructure, dénomination que j'ai récemment proposée d'associer aux deux éléments classiques que sont la macrostructure et la microstructure. Sous toutes ses formes, l'iconographie est en effet le médium idéal pour appuyer la terminologie. L'image renforce toujours une définition; elle peut même s'y substituer avec profit, comme peuvent le faire les symboles chimiques, physiques, etc., et les équations mathématiques ou scientifiques. C'est ce que l'on appelle *la définition ostensive*. Le **PLI** est sans aucun doute le dictionnaire le plus connu qui recourt à l'illustration pour compléter les rubriques des articles. Dans le **PLI 1995**, il y a 3 600 illustrations, soit une moyenne d'environ une représentation iconographique pour 23,5 articles, puisque la nomenclature totale avoisine 84 500 entrées (noms communs et noms propres). – Il n'a pas été possible de compiler des statistiques pour la seule partie langue du dictionnaire.

– Les illustrations jouent en outre un rôle très polyvalent puisque chacune peut représenter plusieurs concepts qui s'associent pour former un nouveau concept. Leur valeur concrète plaide également en faveur des vocabulaires de spécialité (voir les illustrations *coeur*, *déclinaison* et *orchestre* tirées du **PLI 1992** et reproduites dans Boulanger 1994a: 265-266).

### 3.2 L'article ou la microstructure

Il faut analyser l'organisation interne de l'article pour percevoir adéquatement le traitement réservé aux terminologies. Outre le marquage des termes par le recours aux étiquettes de spécialisation, auquel il vient d'être brièvement fait allusion, il faut examiner la physionomie même de la microstructure et des rubriques qui véhiculent l'information technico-scientifique.

3.2.1. L'article se déroule ordinairement suivant un plan linéaire qui va du général au particulier, c'est-à-dire des acceptions les plus courantes aux sens les plus spécialisés, dans le cas des entrées à valeur polysémique. Les entrées monosémiques ou qui n'ont aucune résonance en LG ne sont évidemment pas soumises à ce processus. Cependant, il est bien démontré que les articles monosémiques sont davantage relatifs aux termes plutôt qu'aux mots. Une page du **PR 1990** choisie au hasard (p. 777: *feutre* à *ficaire*) livre quelques résultats intéressants. Sur 39 entrées, 31 sont monosémiques; parmi ces dernières, 26 s'apparentent à un titre ou à un autre aux LSP seules; le résidu de 5 entrées relève de la langue ordinaire. Les articles bi- ou polysémiques sont au nombre de 7 dont 2 réfèrent à la LG (*fi* et *fiasco*). Il reste un élément de formation: *fibro-*.

3.2.2. Comme tous les autres indicatifs, la marque technolectale se situe au plan strictement linguistique. Elle renvoie explicitement à un registre d'emploi et non pas à une structuration arborescente qui classe les unités lexicales suivant un plan notionnel ou onomasiologique comme cela se fait habituellement dans les dictionnaires terminologiques. À la page 777 du **PR**, les marques de renforcement socioprofessionnelles servent d'ouverture à la définition de 12 des 26 unités de LSP monosémiques. Certaines terminologies captives étant manifestement plus imperméables au public visé, il faut les baliser. C'est le rôle que jouent les descripteurs abrégés; ils guident le lecteur vers des circonstances de discours professionnels bien précises (ex.: *fiat*: Psycho.) ou plus ou moins détaillées (ex.: *fiabile*: Techn., *fibroïne*: Sc., techn.). La séquence des 39 articles étudiés ici recense 17 abréviations référentielles illustrant 9 domaines. Plusieurs d'entre elles ont donc plus d'une occurrence: *anat.*, *biochim.*, *méd.* (3), *pathol.*, *physiol.* (2), *psycho.*, *sc.*, *tech.* (6), *vétér.* (voir Boulanger 1988 et Boulanger/L'Homme 1991). Autrement dit, même s'il se préoccupe des terminologies, le dictionnaire général ne reflète que la seule norme sociale généralisée et le seul usage social banalisé, répandu ou supposé tel. Dans ce type de répertoire, la distinction entre les mots (= LG) et les termes (= LSP) n'a apparemment pas lieu d'être. Les termes représentatifs d'une science, d'une technique, d'un art, etc., et introduits dans les DGM deviennent automatiquement des mots, dont l'un des caractères est d'être spécialisés sur le plan du registre du discours. C'est par l'étiquetage, le marquage des domaines d'emploi que le lecteur est mis sur la piste des sous-codes thématiques de la langue. Simultanément, derrière le catalogue des motifs référentiels, résonne l'écho de la

prescription. "Les marques d'usage, même si elles sont descriptives, le sont d'un écart par rapport à une langue neutre, normale, que le lexicographe a choisie comme modèle de description, et la description se rapproche ainsi de la prescription" (Béjoint 1981: 81).

3.2.3. La définition constitue l'aboutissement ultime du travail lexicographique et terminographique. La plupart des énoncés définitionnels des termes figurant dans les DG s'inspirent du schéma aristotélien qui recourt au genre prochain [GP] et aux différences spécifiques [DS], c'est-à-dire la détermination des traits distinctifs, chacun correspondant à un sème ou trait sémantique chez les linguistes-lexicologues et à un caractère chez les logiciens.

*clarinette* = "Instrument de musique [GP] à anche [DS<sup>1</sup>] ajustée sur un bec [DS<sup>2</sup>], et dont le tuyau [DS<sup>3</sup>] est terminé par un pavillon [DS<sup>4</sup>] peu ouvert [DS<sup>5</sup>]" (**PR 1990**)

Cette définition est réalisée par l'équation:

"clarinette" = GP + DS<sup>1</sup> + DS<sup>2</sup> + DS<sup>1</sup> + DS<sup>1</sup> + DS<sup>5</sup>

Dans les DGM, la définition demeure cependant une opération métalinguistique – tel mot signifie telle chose –, contrairement à la définition des DT qui stipule que telle notion est telle chose par rapport à telle autre (voir Guilbert 1977: V-4 et Callebaut 1983: 45-48).

Le contenu terminologique des définitions est cautionné également par la révision de plus en plus fréquente qui est confiée à des spécialistes. Cette précaution tend à se généraliser en raison du grand nombre de domaines de haute technologie portés à la connaissance du public.

Dans le **PR**, la "description systématique par des spécialistes confirmés et éminents a permis d'éliminer certaines faiblesses terminologiques, communes dans les dictionnaires de langue les plus renommés" (Rey 1990a: XVIII). Cette remarque signifie que, selon des critères terminologiques sacrés, la notion se profile derrière le signifié et qu'elle est d'autant mieux circonscrite qu'un professionnel s'en porte garant. Sur la base de ces constats, on peut extrapoler que plus le nombre de domaines nouveaux augmentera, que plus les domaines anciens se fragmenteront (ex.: informatique ® micro-informatique; intelligence artificielle ® systèmes experts), plus la lexicographie générale fera appel à des scientifiques et à des chercheurs chevronnés pour superviser les définitions.

3.2.4. Une autre manifestation de la présence des terminologies dans le dictionnaire, remontant tout au plus à une quinzaine d'années, est la prise en compte des officialismes, à savoir des termes ayant fait l'objet de décisions de normalisation ou de recommandation de la part des commissions ministérielles de terminologie, tant en France qu'au Québec (voir Boulanger 1989a et 1989b). Ces termes ou groupes de termes sont partagés en de multiples champs d'activité et tous les dictionnaires de langue en capturent une quantité plus ou moins importante. Ils sont souvent repérables grâce au label qui les identifie et par un discours métalexographique ou métaprescriptif qui s'est créé autour du phénomène (ex.: *conseiller, préconiser, recommander*). Le message codé est l'oeuvre du rédacteur du dictionnaire qui veut discourir sur le phénomène de l'officialisation des unités lexicales. Dans la majorité des cas, la formule signalant une intervention renvoie explicitement à l'autorité qui détient le mandat de normalisation ou de recommandation. Ce procédé permet aux dictionnaires de protéger

leur neutralité, leur objectivité apparente, de se distancer devant un indicatif qui est nommément prescriptif et qu'ils ne revendiquent pas directement. Ils ne s'en disent que les truchements. De cette manière, le lexicographe conserve une certaine latitude, un semblant de liberté puisqu'il se réserve toujours la prérogative de sélectionner la nomenclature et de rédiger les énoncés articulaires comme il l'entend. Son idéologie personnelle est alors préservée, du moins dans une certaine mesure, puisque le dictionnariste est aussi lié au commerce des mots en ce sens qu'aujourd'hui il ne peut pas tout écarter des décisions interventionnistes, car tous les dictionnaires concurrents en consignent à un titre ou à un autre. L'interventionnisme étatique semble présenter une facette contraignante pour la lexicographie. En réalité, cette obligation est retournée à l'avantage des éditeurs de dictionnaires qui la sertissent dans l'écrin commercial que constituent des discours d'ouverture comme celui-ci: "Les recommandations de l'Académie française sont mentionnées chaque fois que l'état d'avancement des travaux du **Dictionnaire** nous le permet. Les recommandations officielles en matière de terminologie, en particulier les équivalents proposés pour les termes techniques d'origine étrangère, sont mentionnées chaque fois qu'elles existent" (**PLI 1995**: 7). Comme ces unités appartiennent presque toutes aux vocabulaires spécialisés, elles témoignent de la portion importante des LSP dans les dictionnaires usuels (voir Boulanger 1989a et 1994b). – Il arrive qu'un organisme intervienne aussi en LG (ex.: **RALT**: n° 666 *expertise*). – Il faut remarquer cependant que si tous les dictionnaires de langue considèrent les unités entérinées par les autorités linguistiques, ils ne se sentent pas contraints de retenir toutes les décisions prises par ces

organismes ni de marquer les formes ou les sens considérés, et cela en dépit des discours commerciaux élaborés sur le sujet. En revanche, il est certain que le fait d'en tenir compte contribue à l'installation ou au maintien des formes cautionnées dans l'usage général et qu'un caractère normatif évident s'y rattache (ex.: *logiciel, baladeur, averse de neige, boeuf mariné*).

3.2.5. À l'occasion, on rencontre des esquisses de présentation systématique dans les DGM, notamment dans les réseaux analogiques ou dans les développements encyclopédiques d'autres dictionnaires. Un coup d'oeil sur l'article *élevage* (PR) permet de repérer une série de renvois analogiques à *apiculture, sériculture, aviculture, héliciculture, mytiliculture et ostréiculture* (voir aussi d'autres exemples comme *cheval* et *charpente*, ce dernier alignant 89 renvois pour le seul sens 1). Dans d'autres articles, en filigrane de l'émunération linéaire, on détectera de véritables arborescences étoffées et la présence d'un vocabulaire quasi exhaustif relatif au mot-adresse (voir les articles *agricole, agriculteur, métal* et *métallurgie* du PR reproduits dans Boulanger 1994a: 267-268). Ce procédé du regroupement systématique est fréquent dans certains dictionnaires, notamment dans les ouvrages publiés par les Dictionnaires Le Robert. De strictement sémantique qu'elle était à l'origine, la démarche d'analogisation prend la figure d'une construction structurante en réseau dont le caractère est conceptuel.

3.2.6. La physionomie même des unités lexicales fournit des indices sur leur statut de mot ou de terme. De nombreuses formations savantes gréco-latines identifient presque à coup sûr des unités spécialisées. Outre son entrée propre, l'élément *macro-* réapparaît dans 20 adresses du PR; 18 des 20 définitions sont précédées d'un indice de spécialisation. Seuls

*macrobiotique* et *macrocéphale* échappent à la règle du marquage, alors que *macrocosmique* est l'unique article à consigner plus d'un sens.

3.2.7. Des statistiques de plus en plus nombreuses démontrent que les technolectes sont formés d'environ 85% d'unités complexes du type *robe de chambre, violon d'Ingres, permis de conduire, ordinateur personnel, disque optique compact*. Elles sont appelées aussi *syntagmes* par les terminologues et *composés* par les linguistes, notamment européens. Ces unités n'ont généralement pas accès au statut d'entrées indépendantes dans les DL alors que c'est la règle de leur accorder ce privilège dans les DT (voir Boulanger 1989c et 1989d). C'est en grande partie dans la microstructure, où elles sont fort nombreuses, qu'il faut donc aller les cueillir. Pour illustrer le phénomène, voyons l'état de la situation à partir de l'entrée *pièce* du PR. L'article occupe 97 lignes de texte. On y retrouve 7 sous-entrées parfaitement repérables visuellement, car elles sont notées en petites majuscules: PIÈCE HONORABLE, PIÈCE DE TERRE, PIÈCE D'EAU, PIÈCE MONTÉE, PIÈCE DE MONNAIE, PIÈCE (D'ARTILLERIE), PIÈCE DE THÉÂTRE. De plus, dans les autres rubriques, on répertorie 57 unités complexes dont 43 sont construites à l'aide de l'élément *pièce* figurant en position initiale, c'est-à-dire en tant que déterminé (ex.: *pièce de vers, pièces à conviction*), ou placé en position finale, c'est-à-dire en tant que déterminant (ex.: *chef de pièce, travail aux pièces*). Il n'a pas été tenu compte des phraséologismes comme *mettre, tailler en pièces*, ni des locutions comme *pièce à pièce, tout d'une pièce*, ni des mots composés comme *deux-pièces*. Les unités lexicales complexes logent dans toutes les rubriques mais principalement dans les sous-entrées, les exemples et les définitions. Si leur caractère de

cohésion formelle est parfaitement reconnu en terminographie, il n'en va pas nécessairement de même en lexicographie où le lexème simple prime sur le groupe graphique à sens particularisé (voir Rey-Debove 1971: 112-118), sauf des exceptions notoires comme *chemin de fer*, *clin d'oeil*, *colonne vertébrale*, *pomme de terre* (RDA 1991). Préalablement au concept ou à la chose qui se profile derrière le mot, le DGM décrit le fonctionnement des vocables sur le plan de la langue; d'où la nécessité impérative de fractionner la séquence afin de sélectionner un mot-charnière qui donnera accès au complexe lexical (ex.: **PR**: *fer à T*, *fer à repasser*, *coup de fer*, *fer à cheval* sont rangés sous *fer*; *rideau de fer* et *fil de fer* figurent respectivement sous *rideau* et *fil*; *âge de bronze*, *bronze d'aluminium* et *poudre de bronze* sont à chercher sous *bronze*). Le choix du mot-pivot n'est pas toujours fondé sur des critères méthodologiques, formels ou sémantiques fiables et réitératifs. L'aléatoire règne souvent en maître dans la jungle syntagmatique même si on décèle parfois une intention de structuration conforme au modèle de la terminographie contemporaine. Mais comme ce n'est pas là l'objectif du DG, ni un principe méthodologique, le consultant doit s'accommoder de la situation.

Au regard des formes complexes, on retiendra donc qu'environ 1 % d'entre elles ont accès au statut d'entrée libre, que leur nombre est considérable dans la microstructure des DGM et qu'elles ne font pas l'objet d'un traitement uniforme (voir Boulanger 1989c, 1989d et 1994b). Parmi la vingtaine d'ajouts de configuration complexe dans le **PLI 1990**, aucun n'a droit à une entrée libre. Il en va de même pour la douzaine de dénominations nouvelles de même nature ayant accédé au **PLI 1992**.

#### 4. CONCLUSION

Ce tour d'horizon sur la place et sur l'aménagement des technolectes dans les dictionnaires usuels du français ne donne qu'un avant-goût de la réalité (pour l'allemand, voir Kempcke 1989). Une recherche systématique démontrerait la profondeur du phénomène et son influence sur l'ensemble de la langue ainsi que son poids réel au sein de la lexicographie générale.

Selon différentes estimations, tant pour le français que pour l'anglais, il semblerait que les nomenclatures des dictionnaires incorporent entre 40 % et 50 % de termes (voir Béjoint 1988: 354). Cette proportion augmente sensiblement si l'on tient compte des sens, des sous-sens, des sous-entrées, de la composante syntagmatique ainsi que des expressions et locutions. Dans ce cas, ce sont plusieurs milliers de terminologismes qui sont convoqués dans les DGM.

On a bien vu que dans l'article, ce sont les marques de domaine, la définition, les réseaux analogiques, les officialismes et les unités complexes qui cernent le mieux les vocabulaires technolectaux. Il est manifeste que l'enrichissement des indices classificateurs s'associe à un accroissement macrostructurel important du point de vue des technolectes; par ailleurs, un raffinement dans l'étiquetage des sens permet de circonscrire la véritable valeur d'emploi des unités participant des vocabulaires spécialisés (voir Boulanger 1988: 296). Ces éléments ne sont pas les seuls qu'il faut signaler. Une étude plus détaillée témoignerait que les terminologies sont présentes aussi dans d'autres rubriques microstructurelles, notamment dans les exemples et dans les citations (ex.: **PR** *pièce* "Sur quinze servants d'une pièce d'artillerie, dix tombent." (Gide), *pilchard* "On pêche encore, dans de certains creux, des plies et des pilchards." (Hugo)). Ces exemples littéraires montrent bien que malgré leur niveau spé-

cialisé, les citations sont destinés au public général et non aux experts.

Depuis peu, les dictionnaires ont tendance à augmenter leur nomenclature et à allonger leurs articles. Comme la portion du lexique général d'une langue demeure relativement stable, il faut en conclure que c'est la frange spécialisée du lexique qui fournit le plus d'apports nouveaux aux DGM. L'augmentation macro – et micro-structurelle favorise clairement les LSP. On peut déduire de certaines observations que la majorité des modifications du type mise à jour apportées au **PLI**, par exemple, portent sur les vocabulaires socioprofessionnels, ce qui correspond bien à l'évolution de la société en général, notamment dans l'hémisphère Nord. Cette croissance est constante et inéluctable. En outre, si l'on tenait compte des retraits, il est probable que les statistiques en faveur des technoclectes seraient encore plus évidentes.

Le parcours que l'on vient de suivre accrédié bien l'idée que les terminologies occupent une place prépondérante dans les dictionnaires usuels et qu'elles ont de plus en plus tendance à rejoindre toutes les couches sociales, à savoir un public élargi et de plus en plus averti. Les dictionnaires cherchent à rendre compte de toute la richesse et de l'actualité du français et à fournir une information lexicale la plus complète et la plus adéquate possible, et cela dans tous les domaines de la connaissance, spécifiquement à propos des champs du savoir d'expert ouverts à la nouveauté. "Le **PLI 90** est le seul dictionnaire en prise directe avec

l'actualité dans tous les domaines" (**Publicité de l'éditeur** 1990). À l'évidence, les répertoires lexicographiques prennent de plus en plus d'importance en tant que courroie de transmission des discours sur les domaines conceptualisés dans le secteur de la langue usuelle. De fait, l'une des missions essentielles du DGM consiste à aménager, à vulgariser et à diffuser de manière sélective, et pour le grand public, des termes proposés par grappes onomasiologiques aux spécialistes utilisateurs. Avec comme conséquence que le dictionnaire peut contribuer à fixer et à maintenir dans l'usage courant des formes élues d'abord par et pour un public de professionnels. Ce phénomène de banalisation lexicale n'est pas étranger à l'évolution de la société elle-même. Haugen note à propos de l'élaboration des dictionnaires qu'il s'agit là d'une entreprise moderne, qui ne découle pas seulement de l'invention de l'imprimerie, mais qu'elle est également un élément concomitant à la croissance et au développement des États modernes (1985: 573). De fait, à la conclusion du XX<sup>e</sup> siècle, le dictionnaire général monolingue répercute plus que jamais l'image et l'emprise de la société et de la culture technologiques et techniques sur l'homme. Le dictionnaire et la société perpétuent ainsi leur complicité séculaire et ils témoignent aussi bien de la culture générale de l'homme que de ses occupations professionnelles qui lui permettent de vivre et d'accumuler des biens matériels.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

### 5.1 Linguistique

BÉJOINT, H. (1981) *Les marques d'usage dans les dictionnaires de langue anglaise. Tréma.*

Université de Paris VII (Sorbonne Nouvelle).  
n° 7, p. 69-74. [La langue aux États-Unis]

- BÉJOINT, H. (1988) *Scientific and Technical Words in General Dictionaries*, *International Journal of Lexicography*, vol. 1, n° 4, p. 354-368.
- BOULANGER, J.-C. (1988) *Les dictionnaires et la néologie: le point de vue du consommateur*, *Actes du Colloque Terminologie et technologies nouvelles*, Paris-La Défense, 9 au 11 décembre 1985, Montréal, Office de la langue française. Gouvernement du Québec, p. 291-318.
- BOULANGER, J.-C. (1989a) *Lexicographie et politique langagière: l'exemple français des avis officiels*, *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, Éditée par Franz Josef Hausmann, Oskar Reichmann, Herbert Ernst Wiegand et Ladislav Zgusta. Berlin / New York, Walter de Gruyter, tome 1, p. 42-62.
- BOULANGER, J.-C. (1989b) *La carto-graphie lexicographique des avis officiels*, *Actes du Colloque La description des langues naturelles en vue d'applications linguistiques*, Québec, Université Laval, 7-9 décembre 1988, coll. "K", n° 10. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval, p. 39-52.
- BOULANGER, J.-C. (1989c) *Le statut du syntagme dans les dictionnaires généraux monolingues*, *Actes du Colloque Les terminologies spécialisées: Approches quantitative et logico-sémantique*. Montréal, Université de Montréal, 12-15 octobre 1988, *Meta*, vol. 34, n° 3, p. 360-369.
- BOULANGER, J.-C. (1989d) *La place du syntagme dans le dictionnaire de langue*, *Actes du Colloque Terminologie et industries de la langue*, Paris, Agence de coopération culturelle et technique, 19-20 janvier 1989, *Meta*, vol. 34, n° 3, p. 516-528.
- BOULANGER, J.-C. (1994a) *L'aménagement du lexique spécialisé dans le dictionnaire de langue*. Du prélexico-graphique au microstructurel, *Langues et sociétés. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, publiés par Pierre Martel et Jacques Maurais, coll. "Canadiana Romanica", n° 8, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 253-268.
- BOULANGER, J.-C. (1994b) Normalisation terminologique et lexicographie générale, *Les actes du Colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques)*. Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 5 au 7 mai 1993, coll. "Langues et sociétés", s.l., Office de la langue française. Université du Québec à Chicoutimi, tome 2, p. 429-440.
- BOULANGER, J.-C. (1995) *Les éléments de formation technolectaux dans les dictionnaires généraux monolingues*, *Présence francophone*, p. 42 (à paraître).
- BOULANGER, J.-C. et L'HOMME, M.-C. (1991) *Les technolectes dans la pratique dictionnaire générale*. Quelques fragments d'une culture, *Meta*, vol. 36, n° 1, p. 23-40. [La terminologie dans le monde: orientations et recherches]
- CALLEBAUT, B. (1983) *Les vocabulaires techniques et scientifiques et les dictionnaires*. Le cas d'une nomenclature des sciences naturelles, *Cahiers de lexicologie*, n° 43, fasc. 2, p. 33-52.
- GUILBERT, L. (1977) *Lexicographie et terminologie*, *Association française de terminologie, Terminologies 76. Actes du Colloque international*, Paris-La Défense, 15-18 juin 1976. Paris, La Maison du dictionnaire, partie V, p. 1-13.
- HAUGEN, E. (1985) *Lexicography and Language Planning, Scientific and Humanistic Dimensions of Language. Festschrift for Robert Lado on the Occasion of his 70th Birthday on May 31, 1985*, Edited by Kurt R. Jankowsky, s.l., John Benjamins Publishing Company, p. 571-580.
- KEMPCKE, G. (1989) *Probleme der Beschreibung fachsprachlicher Lexik im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, Éditée par Franz Josef Hausmann, Oskar Reichmann, Herbert Ernst Wiegand et Ladislav Zgusta. Berlin / New York, Walter de Gruyter, tome 1, p. 842-849.
- MAZIÈRE, F. (1981) *Le dictionnaire et les termes*, *Cahiers de lexicologie*, n° 39, fasc. 2, p. 79-104.
- REY, Alain (1985). La terminologie dans un dictionnaire général de la langue française: le Grand Robert, *TermNet News*, n° 14, p. 5-7.
- REY, A. (1990a) *Présentation du dictionnaire, Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogi-*

que de la langue française, Nouvelle édition revue, corrigée et mise à jour, Rédaction dirigée par Josette Rey-Debove. Paris, Dictionnaires Le Robert, p. IX-XIX.

- REY, A. (1990b) *La lexicographie française depuis Littré, Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, Éditée par Franz Josef Hausmann, Oskar Reichmann, Herbert Ernst Wiegand et Ladislav Zgusta. Berlin / New York, Walter de Gruyter, tome 2, p. 1818-1843.
- REY, A. (1990c) *Les marques d'usage et leur mise en place dans les dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle: le*

*cas Furetière, Lexique*, n° 9, p. 17-29. [Les marques d'usage dans les dictionnaires (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)]

- REY-DEBOVE, J. (1971) *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires du français contemporain*, coll. "Approaches to Semiotics", n° 13, The Hague. Paris, Mouton, 331 p.
- RIGGS, F. (1989) *Terminology and Lexicography: their Complementarity*, *International Journal of Lexicography*, vol. 2, n° 2, p. 89-110.

## 5.2 Dictionnaires

- Office de la langue française, (1990) *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques, mai 1979 à septembre 1989*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Québec, Les Publications du Québec, 252 p. [RALT]
- Petit Larousse illustré 1989*, (1988) Paris, Librairie Larousse, 1680 p. + Atlas. [PLI 1989]
- Petit Larousse illustré 1990*, (1989) Paris, Librairie Larousse, 1680 p. + Atlas. [PLI 1990]
- Le Petit Larousse illustré 1992*, (1991) Paris, Larousse, 1720 p. + Atlas. [PLI 1992]
- Le Petit Larousse illustré 1995*, (1994) Paris, Larousse, 1777 p. + Atlas. [PLI 1995]
- ROBERT, Paul, (1985) *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et*

*analogique de la langue française*, 2<sup>e</sup> édition entièrement revue et augmentée par Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 9 vol., LVIII p. + p. v. [GRLF]

- ROBERT, Paul, (1990) *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Nouvelle édition revue, corrigée et mise à jour, Rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Dictionnaires Le Robert, XXXI + 2175 p. [PR 1990]
- Le Robert. Dictionnaire d'aujourd'hui*, (1991) Rédaction dirigée par Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1091 p. + 353 p. + LXXII p. + Atlas géographique et historique + Chronologie. [RDA]

**RESUMO:** Este artigo analisa a questão do gerenciamento dos termos científicos e técnicos nos dicionários gerais monolíngües (DGM) do francês. Na primeira parte, o autor compara e define, em termos sintéticos, a lexicografia e a terminologia. Na segunda parte, discute o estatuto dos vocábulos tecnoletais no DGM. Indaga, inicialmente, acerca dos textos introdutórios (apresentação, lista de abreviaturas, etc.), demonstran-

do quais as atitudes dos lexicógrafos acerca dos termos e quais os discursos associados a tais textos. Na seqüência, perscruta os artigos propriamente ditos, item por item, os tipos de verbete e de sub-verbete, as marcas de domínio, as definições, os sistemas de remissão analógica. Dedicada uma atenção especial aos dados enciclopédicos, notadamente às ilustrações (ícono-estruturas). A conclusão volta-se para uma comparação entre

*os vocábulos da língua geral e os termos da linguagem de especialidade, na perspectiva da atualização dos dicionários.*

*UNITERMOS: Dicionários; Línguas de Especialidade (LSP); Vocábulo; Termo; Tecnoleto.*

